



**Les enjeux liés aux levés sismiques dans
l'estuaire et le golfe Saint-Laurent**

**Mémoire présenté devant le
Bureau d'audiences publiques en environnement**

Iles-de-la-Madeleine

Mai 2004

Introduction

La Fédération des pêcheurs des pêcheurs semi-hauturiers du Québec est une association nationale qui regroupe quatre (4) associations régionales de pêcheurs en provenance des régions maritimes du Québec soit deux (2) en Gaspésie, une (1) à Sept-Îles et une (1) aux Iles-de-la-Madeleine. Le siège social de la Fédération est situé aux Iles-de-la-Madeleine. Ces quatre (4) associations représentent en tout près de 500 pêcheurs et aides-pêcheurs.

Les pêcheurs sont actifs dans la pêche à la crevette dans l'estuaire et le golfe Saint-Laurent, dans la pêche au crabe des neiges dans la zone 12, les zones E et F et dans la pêche au poisson de fond (morue, plie canadienne, plie grise, flétan du Groenland, flétan de l'Atlantique et sébaste). Le territoire de pêche couvre l'ensemble du golfe Saint-Laurent¹. Les pêcheurs du Québec ont débarqué en moyenne annuellement durant les 10 dernières années, plus de 55 milliers de tonnes de poisson et crustacés ce qui équivaut annuellement à plus de 125 millions de dollars en termes de valeur au débarquement. Le secteur des pêches commerciales constitue pour les régions maritimes du Québec un pivot de l'économie. Dans le cas des Iles-de-la-Madeleine, deux (2) emplois sur trois (3) proviennent du secteur de la pêche commerciale. En Gaspésie, c'est un (1) sur six (6) et sur la Côte-Nord un (1) sur dix (10).

L'industrie de la pêche fait face à de nombreux défis au niveau de la conservation des ressources. Les stocks de morue et de sébaste du golfe Saint-Laurent se sont effondrés et éprouvent de la difficulté à se reconstituer. Présentement, ce sont les crustacés (crabe des neiges, crevette du Golfe et homard) qui soutiennent la pêche commerciale. Ces leçons de l'histoire ont amené les pêcheurs à opter pour l'approche de précaution dans l'exploitation des ressources. Les pêcheurs, de concert avec les scientifiques, visent un taux d'exploitation des ressources qui garantit leur renouvellement. Ils ont également mis en place de concert avec les gestionnaires de la ressource, le ministère des Pêches et des Océans, une série d'outils de contrôle : programme de quota par bateau, pesage à quai de tous les débarquements, programme d'observation en mer.

¹ Voir annexe 1 Carte des zones de pêche

Si nous avons les moyens de contrôler les activités de capture, il y a des éléments sur lesquels nous n'avons aucun recours et qui peuvent avoir un impact sur les ressources marines tels que : les changements climatiques, les changements dans la température de l'eau, la prédation, la pollution, etc. Ces éléments nous tentons de mieux les comprendre afin de réagir et prévenir, si possible, les impacts sur la ressource. Toutes activités qui risquent d'avoir des répercussions négatives sur les espèces marines et leur habitat nous font craindre le pire. Comment pourrions-nous en effet survivre, non seulement comme pêcheur mais comme communauté, à un effondrement des stocks de crustacés?

Dans ce contexte nous nous sentons donc interpellés, non seulement par les campagnes de levés sismiques, mais aussi par une éventuelle exploration et exploitation des hydrocarbures dans le golfe Saint-Laurent.

Préoccupations générales

Nous voulons préciser d'entrée de jeu que le débat doit dépasser la stricte question des levés sismiques. Il est en effet important de développer une vision globale des activités liées à la mise en valeur des hydrocarbures dans le golfe Saint-Laurent et d'étudier ce projet dans son ensemble et non par étapes distinctes. La réalisation de ce type d'activités sous-tend la réalisation de plusieurs phases dont celles de l'exploration et éventuellement de l'exploitation. Avant de commencer la première étape celle des levés sismiques, ne devrions-nous pas nous questionner au préalable sur nos besoins en termes énergétiques et identifier le meilleur choix possible dans un contexte de développement durable?

Par ailleurs, dans le rapport du Comité d'experts, ces derniers font état des retombées économiques potentielles de la mise en valeur des hydrocarbures dans le golfe Saint-Laurent sans pour autant documenter d'un point de vue économique les impacts éventuels possibles sur le secteur des pêches commerciales. Il s'agit ici à notre avis d'une lacune très importante. En effet, le Comité d'experts devait se pencher sur les enjeux environnementaux des levés sismiques dans le golfe Saint-Laurent. Dans un tel cadre, faire état des retombées économiques potentielles de la mise en valeur des hydrocarbures et passer sous silence les impacts économiques réels de la pêche commerciale et les conséquences potentielles des levés sismiques sur ce secteur constituent un manquement grave.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement nous a demandé de nous positionner sur les levés sismiques dans le golfe Saint-Laurent. Nous avons suivi attentivement la première partie des audiences. Nous avons aussi pris connaissance, dans la mesure du possible, de la documentation disponible sur ce sujet. Or, nous n'avons rien trouvé de réjouissant. Nous nageons plutôt dans une mer d'incertitudes.

Notre organisation suit de près les avis scientifiques sur les stocks de poisson et de crustacés. Nous connaissons donc l'état général de la ressource et nous tentons, de concert avec les gestionnaires, de définir un taux d'exploitation raisonnable permettant ainsi la conservation et le

renouvellement des ressources. Cependant, nous ne sommes pas scientifiques et des éléments peuvent échapper à notre attention. En ce sens, les scientifiques du ministère des Pêches et des Océans constituent dans la plupart des cas notre référence en la matière.

Les levés sismiques et les éventuelles étapes subséquentes engendrent de grandes questions chez les pêcheurs.

- Que restera-t-il à nos communautés maritimes si nous devons sacrifier les pêches commerciales (ressources renouvelables) en tout ou en partie au profit de l'exploitation des hydrocarbures (ressources non-renouvelables)?
- Quels sont les effets potentiels des levés sismiques sur les différentes composantes du plancton?
- Quels sont les effets à court, moyen et long terme sur les invertébrés notamment le crabe des neiges et la crevette deux espèces qui, avec le homard, soutiennent présentement en grande partie la pêche commerciale?
- Quels seront les effets à court, moyen et long terme sur les espèces en difficulté comme la morue et le sébaste?

Crabe des neiges

Le crabe des neiges est très vulnérable durant la période de mue et peut être plus sensible aux perturbations du milieu en période d'accouplement. Les émissions sonores auront-ils des impacts sur la mue et la reproduction de cette espèce? Par ailleurs, selon les dernières données scientifiques, les populations de femelles matures de crabe des neiges sont actuellement à un bas niveau, en raison de la baisse naturelle du recrutement dans les dernières années et de la mortalité naturelle. La production de larves est moindre qu'elle ne l'était il y a trois (3) ou quatre (4) ans; nous sommes donc dans une période critique pour les populations de crabe des neiges. Quelles

garanties avons-nous que les campagnes de levés sismiques n'auront aucun effet? Une étude présentement en cours au Cap Breton en Nouvelle-Écosse tente de définir les impacts d'une campagne de levés sismiques sur le stock de crabe des neiges. Peut-être pourrions-nous en apprendre un peu plus lors de la diffusion des résultats de cette étude.

Crevette

Certaines études ont été effectuées concernant les effets du stress chez différentes espèces de crevettes. Cette question a été abordée par les scientifiques de Pêches et Océans Canada. Certaines d'entre elles portent précisément sur l'effet des émissions sonores sur leur métabolisme et concluent que les crevettes sont affectées par le bruit. Ainsi, selon les informations contenues dans l'avis scientifique du MPO sur le rapport d'évaluation environnementale soumis par GSI dans le cadre de son projet de levés sismiques dans le golfe Saint-Laurent, certaines publications indiquent que le bruit induit un stress qui entraînerait une augmentation du métabolisme, une diminution de la croissance de l'alimentation et du taux de reproduction. De plus, le stress causé par le bruit pourrait entraîner une augmentation du taux de mortalité.

Devant de telles incertitudes, comment ne pas s'inquiéter?

Poisson de fond (morue et sébaste)

Enfin dans le cas des poissons de fond, notamment la morue et le sébaste, nous vivons les conséquences de l'effondrement des stocks. Le rétablissement s'avère plus difficile que prévu. Encore là, l'approche de précaution est essentielle. Le Comité sur la situation des espèces en péril (COSEPAC) a statué que le stock de morue du nord du Golfe était une espèce menacée et le stock du sud du Golfe préoccupant. Par ailleurs, l'état du sébaste est présentement étudié par le COSEPAC. Le sébaste est une espèce sous moratoire depuis 1994. On ne dénote aucun signe de rétablissement à court terme.

Les efforts et les décisions prises ces dernières années en regard des activités de pêche commerciale et des projets de recherche démontrent bien la fragilité de ces espèces. Toute activité pouvant créer des interférences avec les efforts de rétablissement des stocks doit donc être évitée dans la mesure du possible.

Conclusion

Les pêcheurs membres de la Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec s'inquiètent des répercussions possibles des activités de levés sismiques et des phases subséquentes. La pêche constitue non seulement une industrie lucrative mais un mode de vie auquel nous tenons.

En raison des incertitudes entourant ce dossier, la Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec croit que l'approche de précaution nous dicte la plus grande prudence et qu'en conséquence ce type d'activité devrait, dans l'état actuel des choses, être interdit dans tout le golfe Saint-Laurent.

*Les enjeux environnementaux liés aux levés sismiques
dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent*

Mémoire présenté par :

Gabrielle Landry, directrice générale
Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec
735, chemin Principal, suite 202
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1G8
Tél : (418) 986-6634
FAX : (418) 986-6672
Courriel : fpshq@duclos.net

Annexe 1

Carte des zones de pêche



Pêches et Océans
Canada

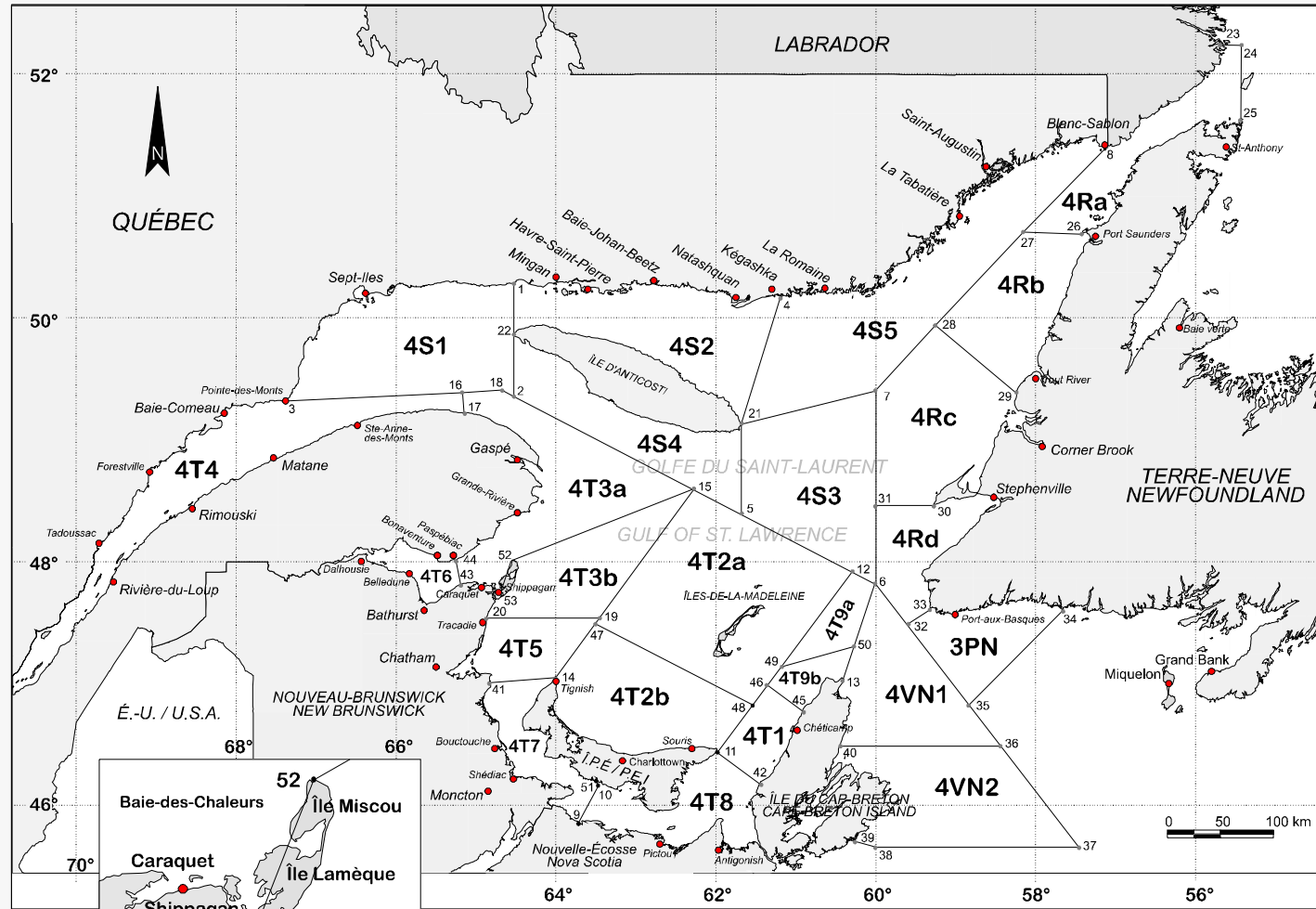
Application des règlements
Gestion des pêches
Région Laurentienne

Fisheries and Oceans
Canada

Enforcement Branch
Fisheries Management
Laurentian Region

SECTEUR / SECTOR :
GOLFE / GULF

CARTE DES SOUS-ZONES DE PÊCHE POUR / FISHING SUBAREAS FOR :
POISSON DE FOND / GROUND FISH



POINTS	LATITUDE			LONGITUDE		
	NORD / NORTH			OUEST / WEST		
	d	m	s	d	m	s
1	50	17	30	64	31	06
2	49	22	03	64	31	06
3	49	20	00	67	23	00
4	50	10	24	61	11	06
5	48	24	30	61	40	06
6	47	50	00	60	00	00
7	49	25	00	60	00	00
8	51	25	00	57	06	27
9	45	51	45	63	42	42
10	46	10	35	63	28	03
11	46	26	54	61	58	24
12	47	56	00	60	17	00
13	47	02	09	60	24	33
14	47	03	15	64	00	00
15	48	36	45	62	16	00
16	49	24	00	65	10	00
17	49	13	36	65	08	00
18	49	25	00	64	40	00
19	47	33	00	63	26	42
20	47	33	00	64	54	00
21	49	08	48	61	40	06
22	49	52	00	64	31	06
23	52	15	00	55	41	00
24	52	15	00	55	25	00
25	51	38	00	55	26	00
26	50	42	00	57	25	00
27	50	43	00	58	09	00
28	49	57	00	59	15	00
29	49	24	00	58	14	00
30	48	28	00	59	16	00
31	48	28	00	60	00	00
32	47	30	00	59	35	00
33	47	37	00	59	19	00
34	47	35	00	57	38	00
35	46	50	00	58	50	00
36	46	30	00	58	26	00
37	45	40	00	57	27	00
38	45	40	00	60	00	00
39	45	42	00	60	15	00
40	46	30	00	60	26	00
41	47	00	48	64	49	40
42	46	11	00	61	25	30
43	47	49	00	65	11	00
44	48	01	00	65	14	40
45	46	46	36	60	53	30
46	47	00	00	61	21	24
47	47	30	00	63	30	00
48	46	50	00	61	32	00
49	47	09	00	61	10	00
50	47	19	00	60	16	00
51	46	12	53	63	29	26
52	48	01	00	64	31	00
53	47	43	00	64	40	00

Dernière mise à jour / last update : 06/05/1998

d : degré / degree m : minute s : seconde